



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 12/10/2016
Reçu en préfecture le 12/10/2016
Affiché le 13 OCT. 2016
ID : 056-215601626-20161005-DB20161015A-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 5 octobre 2016

DENOMINATION - PLAINE OXYGENE

Étaient présents :

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Loïc TONNERRE, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Dominique SAURAY, Michel ROUALO, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Jean-Luc MADEC, Katherine GIANNI, Martine YVON, Dominique DAUGES, Isabelle LE RIBLAIR, Anne-Valerie RODRIGUES, Armelle GEGOUSSE, Christelle CAINJO, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH, Sylvain BRITEL.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Antoine GOYER à Patricia QUERO RUEN, Daniel LE LORREC à Sylvain BRITEL, Irène BELLEC à Yolande ALLANIC, Nolwenn DELALEE à Jean-Guillaume GOURLAIN.

Absent :

Pierre-Yves CAINJO.

Secrétaire de séance : Jean-Luc MADEC

Présents : 28
Pouvoirs : 04
Absent : 01

**DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME FONCIER**

DENOMINATION - PLAINE OXYGENE

Rapporteur : Loïc TONNERRE

Le projet de la plaine sportive et de loisirs est issu de la volonté de créer un poumon vert en centre-ville propice à la pratique du sport et au bien-être, ouvert à tous les Ploemeurois. Le projet s'inscrit dans une démarche de promotion des notions de sport - santé – bien-être. Le périmètre est celui du complexe sportif du COSEC élargi au secteur de La Châtaigneraie.

Cet espace de nature et de bien-être doit être rendu plus central et plus ouvert.

Une première tranche de travaux a été réalisée en 2015-2016 permettant le réaménagement du site en priorisant les piétons. Cela a permis la réalisation d'un parcours de cheminements et d'espaces de convivialité, ponctués de modules ludo-sportifs et d'aire de jeux.

Une consultation a été engagée en 2015 pour choisir la dénomination de cet espace public. Deux propositions en sont ressorties :

- .. Parc Florence Arthaud
- Parc Oxygène

Lors de la fête du sport de 2015, les ploemeurois se sont prononcés pour la dénomination « Plaine Oxygène ».

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et 2213-18;

Vu l'avis de la commission « Urbanisme et Logement » du 22 septembre 2016 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la dénomination « Plaine Oxygène » pour la plaine sportive et de loisirs du centre-ville ;
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire ou à l'Adjoint délégué pour réaliser les formalités nécessaires ;

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,

Maire



Envoyé en préfecture le 12/10/2016
Reçu en préfecture le 12/10/2016
Affiché le **13 OCT. 2016**
ID : 056-215601626-20161005-DB20161015A-DE

